

NOUVEL HORAIRE PROVISOIRE DES EUCHARISTIES DOMINICALES

Les mesures sanitaires communiquées par les autorités civiles et religieuses nous obligent à revoir l'horaire habituel des eucharisties dominicales. Les grandes églises seront privilégiées pour respecter les règles de distanciation sociale. Provisoirement du moins, les eucharisties dominicales ne pourront plus être célébrées dans certains lieux (presbytère d'Ouffet, chapelles d'Ochain, de Pair et de Villers-aux-Tours, églises de Bois, de Hody, de Ramelot, de Villers-le-Temple et de Warzée, clinique de Fraiture).

Sur Nandrin-Tinlot, la fréquentation habituelle des eucharisties de 10h30 nous conduit, provisoirement du moins, à choisir la grande église de Nandrin pour permettre à tous ceux qui le souhaitent d'y participer (plutôt que de garder l'horaire habituel et prendre le risque de devoir éventuellement refuser du monde à l'entrée). Les eucharisties de semaine, elles, se dérouleront selon l'horaire habituel. Merci pour votre compréhension.

L'équipe pastorale et les équipes relais



Week-end	Samedi à 18h		Dimanche à 9h	Dimanche à 10h30	
1 ^{er}	TINLOT	CLAVIER STATION	BORSU	ANTHISNES	NANDRIN
2 ^e	VIEN	FRAITURE	OUFFET	OCQUIER	NANDRIN
3 ^e	CLAVIER VILLAGE	SAINT-SEVERIN	LES AVINS	OUFFET	NANDRIN
4 ^e	SENY		TAVIER	TERWAGNE	NANDRIN
5 ^e	ELLEMELLE		-----	Eglise à définir	

Du 1 mai au 10 juin, ont été célébrées dans l'intimité familiale les funérailles de

- Mme Odette DODEIGNE, veuve de Mr Jacques BERLEUR d'Anthisnes.
- Mme Liliane JACQUEMIN, épouse de Mr Georges DEWARRE de Vien.
- Mr Marc DEMEYER, époux de Nathalie DEFAIT d'Ochain.
- Mr Christian LONDOT, époux d'Annie DEGUEE de Nandrin.
- Mme Jeanne BELLAIRE, veuve de Mr Edgard DOSSOGNE d'Ouffet.
- Mr Ernest BLETARD, veuf de Mme Andrée FOX d'Ouffet.
- Mme Josée COLLIGNON d'Ocquier.
- Mme Marie-Claire BRISBOIS veuve de Mr Jean HENROTIN d'Aywaille.
- Mme Lucie COULEE, épouse de Mr Alain PAQUAY d'Ellemelle.
- Mme Jeanne DAMARD, veuve de Mr Octave DEGIVE de Berleur.
- Mme Gilberte COLLETTE, veuve de Mr Roger LEJEUNE d'Ellemelle.
- Mme Camille GODBILLE, veuve de Maurice MARLAIR d'Ocquier.
- Mme Mariette EVELETTE, veuve de Roger VIATOUR de Fraiture.

Les temps de prière dans notre UP
Reprise progressive à partir du 8 juin.

- Anthisnes : Adoration chaque 1er jeudi du mois de 16h à 17h.
- Ouffet : Adoration chaque 2^{ème} mardi du mois de 19h30 à 20h30.
- St-Séverin : Prière les lundis, mardis, mercr. et vendr. de 9h à 9h45.
- Scry : Adoration les mercr. de 17h à 18h, prière les jeudis de 20h à 21h, partage de la Parole le 4^{ème} mercredi du mois de 19h30 à 20h30.
- Xhos : Adoration les jeudis de 14h30 à 15h30.
- Warzée (chez Bernadette Brisbois, rue de Bende 4) : Chapelet les lundis à 16h.

Vos projets de petites annonces et vos demandes d'intentions de messe pour « **Les brèves** » de juillet sont à faire parvenir au secrétariat des paroisses pour le 20 juin au plus tard.

Le **secrétariat** vous accueille au presbytère de SCRY (entrée par l'oratoire) les lundi, mardi et jeudi de 14h30 à 17h, les vendredi et samedi de 9h30 à 11h30 (085 51 12 93) cathocondroz@hotmail.com www.cathocondroz.be
 Permanence téléphonique le lundi de 9h30 à 11h30 et le mercredi de 14h30 à 17h.

Reprise progressive des permanences du secrétariat à partir du 8 juin.

Unité Pastorale du Condroz – Intentions de messes du 08 au 30 juin 2020

Lundi 8 juin

09h00 Clavier-Vil. : M. fdée pr plus. dfts.
10h30 Ouffet (église) : M. fondée pr plus.dfts ; Charles DEMELENNE.

Mardi 9 juin

08h30 Limont : dfts de nos paroisses.
09h00 Tinlot : Gaston d'ANSEMBOURG ; Charles DEMELENNE.

Mercredi 10 juin

10h30 Ouffet : *Messe supprimée*
18h00 Scry : Charles DEMELENNE.

Jeudi 11 juin

08h30 Anthisnes : dfts de nos paroisses.
09h00 St-Séverin : Charles DEMELENNE.

Vendredi 12 juin

10h30 Ouffet : M. fondée pr plus. dfts.
18h00 Ramelot : Charles DEMELENNE ; Lambert d'ANSEMBOURG.

Samedi 13 juin

18h00 Fraiture : Charles DEMELENNE ; Etienne et André de ROMANET.
18h00 Vien : M. fdéepr le curé HALLET.

Dimanche 14 juin

09h00 Ouffet (église) : fam. BAUGNET-VALET, BAUGNET-BRISBOIS et leur fille Chantal ; Marie DESSAINT ; Marie ROUXHET et les dfts des fam. JADIN-ROUXHET ; M. fondée pr plusieurs dfts ; Achille BRISBOIS et la fam. ; Jean et Elvire REGINSTER-DAWANCE, Marc REGINSTER, Joseph et Maria SIMON-MIGNOLET.

10h30 Ocquier : Michel DEMOULIN (messe anniversaire), fam. MARLAIR-GOBBILLE ; Paul DELHEZ ; en mémoire de Jeanine HELAS ; M. fondée pr plusieurs dfts ; Joseph SCAILLET, Joséphine FOUARGE et fam. SCAILLET-MAZY ; fam. THESIAS-RASKIN et SEIDEL ; Frantz THYSSEN et Jean FALLA.

10h30 Nandrin : Charles DEMELENNE, Jean et Antoinette IMPERIALI, Lucien MODAVE, Yvonne TAVIER, dfts MODAVE-TAVIER ; fam. CHAMPON-HALLEUX.

Lundi 15 juin

09h00 Clavier-Station : M. fondée pr plusieurs dfts ; fam. MARION-PESESSE.
10h30 Ouffet : Charles DEMELENNE. M. fondée pr plusieurs dfts.

Mardi 16 juin

08h30 Limont : dfts de nos paroisses.
09h00 Fraiture : Charles DEMELENNE.

Mercredi 17 juin

10h30 Ouffet : M. fondée pr plus.dfts ;
18h00 Scry : Charles DEMELENNE.

Jeudi 18 juin

08h30 Anthisnes : dfts de nos paroisses.
09h00 St-Séverin : Charles DEMELENNE.

Vendredi 19 juin

10h30 Ouffet : dfts de nos paroisses.
18h00 Ramelot : Charles DEMELENNE.

Samedi 20 juin

18h00 Clavier-Village : Joseph GATHY, Flore FLOYMON et fam. ; M. fondée pr plusieurs dfts.
18h00 Saint-Séverin : Armand COLLIN et fam. ; Charles DEMELENNE ; fam. RENARD-BOXUS.

Dimanche 21 juin

09h00 Les Avins : M fondée pr plusieurs défunts ; pour les réfugiés.
10h30 Ouffet : Patrick et dfts de la fam. DEDAVE-MOSSAY ; Jules DEMOITIE et fam. DEMOITIE-COLLIN ; fam. HALLEUX-DAWANCE, Joseph et Pascal HALLEUX ; fam. VIVANE-COLLIN ; fam. TERWAGNE-MARECHAL ; Marc et Marcel LECRENIER.
10h30 Nandrin : Jean et Antoinette IMPERIALI ; Charles DEMELENNE ; Lucien MODAVE, Yvonne TAVIER et dfts MODAVE-TAVIER ; fam. CHAMPON-HALLEUX.

Lundi 22 juin

10h30 Ouffet : Charles DEMELENNE ; M. fondée pr plusieurs dfts.

Mardi 23 juin

08h30 Limont : fam. QUINET-NUTAL et Annie.
09h00 Tinlot : Gaston d'ANSEMBOURG ; Charles DEMELENNE.

Mercredi 24 juin

10h30 Ouffet : M. fondée pr plus.dfts.
18h00 Scry : dfts et vivants de la fam. DUMONT-NOISET ; Charles DEMELENNE.

Jeudi 25 juin

08h30 Anthisnes : dfts de nos paroisses
09h00 St-Séverin : Charles DEMELENNE ; fam. DEJARDIN-LAMBERT (vivts et dfts).

Vendredi 26 juin

10h30 Ouffet : M. fondée pr plus. dfts.
18h00 Ramelot : Charles DEMELENNE.

Samedi 27 juin

18h00 Seny : Abbé Joseph CASSART, son neveu Jean-Luc, dfts des fam. CASSART-SIMON ; Charles DEMELENNE ; Henri GERMIS et dfts fam. GERMIS-BELLIEVRE ; dfts KERSTEN-FALLAY, Geneviève, Cécile et Baptiste BRABANT ; fam. KLEINERMANN et FABRI ; dfts des fam. LABASSE et KERSTEN.

Dimanche 28 juin

09h00 Tavier : Charles DEMELENNE ; fam. REUL-HANSENNE ; fam. LEBECQUE-CAHAY ; dfts des fam. PAHAUT-BERLEUR et JACOB-GRANDIN, Frédéric DE BISSCHOP ; fam. PARIS, STAS, VAN DEN BOSCH-DE MUYCK, Ghislain BRABANT et Mariette LEFEBRE ; Joseph JAMAGNE et fam. appar. ; fam. DELINCE-JACQMARD ; fam. FABRY ; Edmond REMY et dfts HANSENNE et FLAGOTHIER ; fam. HANSEN-NEUVILLE.
10h30 Nandrin : Charles DEMELENNE ; dfts des fam. JACQUEMART-HALLEUX ; fam. BEAUJEAN-ROME, MELIN-VERVAEREN et Jeanine COLOT ; fam. GODET-FABRY et DERVIN et FAGNOUL ; Claude LURQUIN et dfts des fam. LURQUIN-GRAFFART ; fam. SALMON-CHAUVIAUX-RESTEIGNE.
10h30 Terwagne : fam. LONEUX-DUBOIS ; Geneviève, Cécile et Baptiste BRABANT ; fam. FRANCE-LECARTE ; M. fondée pr plusieurs dfts ; fam. CHARLIER-BODART ; fam. GUYOT ; M. fondée pr Célantine HOUGARDY.

Lundi 29 juin

10h30 Ouffet : Charles DEMELENNE.

Mardi 30 juin

08h30 Limont : fam. PREVOT-GROSJEAN et Joseph.
09h00 Fraiture : Charles DEMELENNE ; dfts LECLERE-LANGLOIS et Lucienne LECLERE.

Les célébrations dans les maisons de repos et à la clinique de Fraiture ne sont pas autorisées pour le moment.

Les intentions de messes prévues entre le 14 mars et le 7 juin seront reportées à des dates ultérieures.

Ceux qui craignent les assemblées dominicales peuvent nous rejoindre en semaine. Les mêmes consignes sanitaires s'appliquent.

CONSIGNES SANITAIRES



PORT DU MASQUE



DÉSINFECTION OBLIGATOIRE DES MAINS AVANT D'ENTRER DANS LES ÉGLISES



RESPECT DE LA DISTANCIATION SOCIALE



LIMITATION DES CONTACTS PHYSIQUES



RESPECT DES PLACEMENTS INDICQUÉS

